

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
HERAULT
ARRONDISSEMENT
LODEVE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 04 juillet 2022

**Commune de
PAULHAN**

N° 2022/07/09

Date de la convocation	27/06/2022
	Votes : 24
Présents : 20	Pour : 23
Absents : 03	Contre : 01
Représentés : 04	Abstention : 0

L'an deux mille vingt deux et le quatre juillet,
Le Conseil Municipal de la Commune de Paulhan s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, à dix huit heures trente sous la présidence de Claude VALERO, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Etaient présents : MM. VALERO Claude, RICARD Christine, ROYON Sophie, ALEIX Bertrand, DAVIT Hélène, BONSIGNORI Vincent, GAVINET Isabelle, GAUBERT Guy, GASC Carine, JAURION Léon, LABORDA Véronique, GASC Georges, LAMBERT Véronique, AMMARI Hanane, CAPELLE Laetitia, LAMBERT Marcel, RODES Magali, DJUROVIC Aleksandra, ROIG José, HEREDIA Fabienne.

Etaient Absents : MM. BOUISSON Mylène, SEBASTIAN David, JAM Thierry.

Procurations : - Mr GUERIN Grégory à Mr LAMBERT Marcel
- Mr BIROUSTE Pascal à Mr VALERO Claude
- Mr GARIN-MICHAUD Gérard à Mme HEREDIA Fabienne
- Mr NOUGOUM Mohamed à Mme DJUROVIC Aleksandra

Objet : Modification du tableau des effectifs – création de deux postes d'adjoint technique titulaire temps complet

Accusé de réception en préfecture
034-213401946-20220704-2022-07-09-DE
Date de télétransmission : 08/07/2022
Date de réception préfecture : 08/07/2022

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il convient de modifier le tableau des effectifs.

Il propose de ce fait, la création de deux postes :

FILIERE	GRADE	POSTE
TECHNIQUE	Adjoint technique titulaire	2 postes temps complet

Oui l'exposé de son rapporteur,

Le Conseil Municipal, par 23 voix Pour, 1 voix Contre,

- Décide d'adopter le tableau mentionné ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à accomplir toutes les démarches administratives relatives à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

Le Maire : Claude VALERO



Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Affiché le :

Transmis au représentant de l'Etat le :

Accusé de réception en préfecture
034-213401946-20220704-2022-07-09-DE
Date de télétransmission : 08/07/2022
Date de réception préfecture : 08/07/2022